

BULLETIN TRIMESTRIEL du
Syndicat National des Enseignements du
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE
Tél : 04 97 11 81 53
Fax : 04 97 11 81 51
Mel : s3nic@snés.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-
taire du 15.9.2011 sous le
n°0915S05550
ISSN : 11529954
Direction de la publication : JL Cinque

Prix au n° 1 € -
Abonnement annuel 3 €
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 8 au NICE-SNES n° 223 de août 2012
S3 aux S1 + C.A. - Nice, le 25 octobre 2012

SOMMAIRE

P1.1 . Congrès SNES et FSU : faire vivre la
démocratie
P2.1 Mutations, c'est reparti
P3.1 Conseil syndical de rentrée
P2. Annexe 1 Convocation du CSA
P3. Annexe 2 Mutations inter-académiques

Congrès SNES et FSU : faire vivre la démocratie

Cette année, nous fêterons le 20ème anniversaire de notre fédération.

Mais ce sera aussi une année de congrès. Pour préparer le congrès national de la FSU qui se tiendra à Poitiers du 11 février au 15 février 2013, des congrès départementaux seront organisés dans tous les départements. Une délégation du SNES (23 membres pour le Var et 20 pour les Alpes-Maritimes) constituera la délégation qui participera au congrès fédéral du Var à l'université de la Garde le lundi 17 décembre et mardi 18 décembre. Quant aux Alpes-Maritimes, il aura lieu le jeudi 17 janvier 2013 et le vendredi 18 janvier 2013 au STAPS à Nice (route de Grenoble).

C'est pourquoi, chaque section départementale du SNES organise un congrès préparatoire ouvert à tous les syndiqués en amont des congrès fédéraux départementaux. Dans le Var, le congrès préparatoire du SNES se déroulera le mardi 4 décembre au collège La Ferrage à Cuers et pour les Alpes-Maritimes le mardi 18 décembre 2012 au local du SNES de Nice.

Les textes préparatoires sont disponibles en supplément de la revue POUR n°163
(http://www.fsu.fr/IMG/pdf/POUR163_suppl_gris.pdf)

Faisons vivre collectivement la démocratie dans notre fédération en participant aux différents moments de réflexion et au vote organisé dans toutes les sections d'établissement.

Mutations : c'est reparti !

Au moment où le ministre annonce une augmentation conséquente des recrutements il n'est pas imaginable que cette situation nouvelle ne permette pas à l'ensemble des collègues de voir une réelle amélioration de la situation concernant la mobilité.

Comme toujours les élus du SNES seront aux côtés des collègues qui demandent à muter pour les conseiller dans leurs vœux mais aussi pour vérifier leurs barèmes et la prise en compte de tous leurs éléments de situation auprès des services rectoraux.

En annexe les différentes dates de réunion à ce sujet.

Conseil syndical de rentrée

Un conseil syndical se tiendra au local du SNES à Nice (264 bd de la Madeleine) **le vendredi 16 novembre**. Vous trouverez en annexe une convocation.



Mutations inter académiques

Vos élus SNES-FSU vous donnent rendez-vous dans nos réunions et permanences pour vous conseiller.

Ouverture du serveur SIAM du jeudi 15 novembre au mardi 4 décembre 2012
--

Réunions

Spéciales Stagiaires

A **Nice**, au lycée du Parc Impérial
Et à **Toulon**, au lycée Dumont D'Urville
Mercredi 21 novembre à partir de 14h.

Ouvertes à tous

A **Nice** à 14h30 au local du SNES
264, Boulevard de la Madeleine
Mercredi 21 novembre
Mercredi 28 novembre

A **Toulon** à 14h30 au local du SNES
208, rue Emile Ollivier
Mercredi 28 novembre

A **Cannes**, à 17h30 au lycée Carnot
Jeudi 29 novembre

Permanences

Au local du SNES à Toulon

Lundi de 15h30 à 17h30, le mercredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h
Le vendredi de 12 h à 14h et de 16h à 18h

Au local du SNES à Nice

Les mardi, mercredi, jeudi et
vendredi toute la journée de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Consultez le site académique www.nice.snes.edu
Nous écrire sur l'adresse : muts@nice.snes.edu
Consultez le site national www.snes.edu



Nice, le 23 octobre 2012

Objet: **CONVOCATION** du Conseil Syndical Académique

Nom et prénom:

Etablissement:

Cher(e) Camarade,

Un Conseil Syndical Académique se réunira le

Vendredi 16 novembre 2012 de 9h30 à 17h
Au local du SNES (264, bd de la Madeleine)
A Nice

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, ta présence est indispensable.

La présente convocation vaut mandat pour l'autorisation d'absence, qui est de droit (décret n°82-447 du 28.5.82 et circulaire du 18.11.82).

Bien cordialement,

Alain Galan,
secrétaire administratif

Richard Ghis,
secrétaire général